



Régulation de la meute de loups de la Brévine : symbole d'un manque d'anticipation

Les Vert·e·s neuchâtelois·es regrettent l'octroi de l'autorisation de régulation partielle de la meute de la vallée de la Brévine alors même qu'un plan Loup cantonal est en cours d'élaboration. Les appels à agir écologistes n'ont malheureusement pas été pris au sérieux jusque-là.

Les Vert·e·s neuchâtelois·es ont été les premières à alerter sur la nécessité de développer une politique pragmatique et scientifiquement fondée de protection des troupeaux. Malheureusement, l'expérience démontre que le Conseiller d'Etat en charge du dossier a préféré temporiser pour mieux abattre la première meute formée sur le sol cantonal depuis plus d'un siècle.

En 2021 déjà, la députée Céline Barrelet déposait la question **Anticipons le retour du loup** ([21.195](#)). L'élue demandait expressément à connaître les mesures de protection du bétail et d'accompagnement des éleveurs et éleveuses prévues par le canton. Fort est de constater que, 4 ans plus tard, cet appel à agir n'aura pas été suffisamment entendu – au grand dam des éleveuses et éleveurs.

En 2023, c'est notre actuelle conseillère nationale, Clarence Chollet, qui intervenait au Grand Conseil en déposant la motion **Pour la réalisation d'un plan Loup cantonal** ([23.245](#)). Acceptée par 67 voix, cette motion vise notamment à réduire les dommages sur les animaux de rente et les conflits avec les activités humaines. 15 mois après son acceptation, cette motion est toujours entre les mains du Conseiller d'Etat en charge du DDTE qui temporise alors même que la situation des éleveurs et éleveuses est urgente.

Aujourd'hui, la responsabilité du chef de département sur ce dossier est entière, d'une part en autorisant l'abattage de jeunes loups, mais aussi en n'ayant pas agi pleinement en faveur d'un déploiement rapide du plan Loup, lequel demandait notamment que la protection des troupeaux de bovins fasse l'objet d'une politique propre, assumée et cohérente.

Dans ce contexte, les Vert·e·s neuchâtelois·es entendent à nouveau agir sur les plans institutionnels cantonal et fédéral.

L'implantation du loup dans notre région est inévitable et il s'agit désormais d'apprendre à cohabiter avec celui-ci – ce que nous demandions d'anticiper il y a 4 ans déjà –, plutôt que de le réguler lui et ses proies.

Neuchâtel, le 11 septembre 2025